RÉCAPITULATIF DES SERVICES ET LIEUX DISPONIBLES SUR VALLET

Mise à jour le jeudi 17 décembre 2020

Les services restent ouverts, toutefois les usagers sont invités à privilégier les appels téléphoniques et les courriels.

Pour suivre les informations nationales officielles, rendez-vous sur gouvernement.fr/info-coronavirus.

		LIEUX ET SERVICES	ÉTAT	À COMPTER DU 15 DECEMBRE ET JUSQU'EN JANVIER
Divers		Rassemblement de plus de 6 personnes	✗	Interdit sauf manifestations revendicatives déclarées, réunions professionnelles, transport public, cérémonies.
		Grands évènements > 1000 personnes	✗	Interdits
		Déplacements	⚠	Autorisés sans attestation mais couvre-feu instauré entre 20h et 6h du matin (excepté le 24 décembre). A partir du 15 décembre, les déplacements vers l'étranger seront possibles. Attestation dérogatoire pour les déplacements pendant le couvre-feu
		Port du masque	✓	Obligatoire dans l'ensemble de l'espace public
SERVICES PUBLICS	Accueil et état civil	Mairie	✓	Ouverte aux horaires habituels : Du lundi au vendredi 9h - 12h30 et 13h30 - 17h30 Tel. 02 40 33 92 00
		Cartes d'identités / passeports	✓	Maintien du service
		Actes d'état civil : naissance, reconnaissance, décès	✓	Maintien du service
		Mariages et cérémonies	⚠	Désormais, les mariages civils et enregistrements de pacs sont soumis aux mêmes règles que celles décidées pour les lieux de culte : une distance minimale de deux emplacements doit être laissée entre ceux occupés par chaque personne ou groupe de personnes partageant le même domicile, et une rangée sur deux doit être laissée inoccupée. Masque obligatoire.
		Sacs jaunes	✓	Distribution en mairie
	Police municipale	Accueil physique et téléphonique	✓	Maintien
		Patrouilles pédestres et motorisées	✓	Maintien
		Aide aux administrés	✓	Maintien
		Surveillance des espaces et des bâtiments publics	✓	Maintien
		Participation à l'organisation et à la surveillance du marché	✓	Maintien
	CCAS	Accueil téléphonique	✓	Maintien
		Registre d'appels	✓	Maintien
		Accueil sur site	⚠	Les rendez-vous téléphoniques sont à prioriser. Les personnes domiciliées au CCAS peuvent venir récupérer leur courrier
	Autres services (mairie)	Service enfance, scolarité, association	✓	Accueil maintenu. Les rendez-vous téléphoniques et les contacts par courriel sont à prioriser.
		Service technique	✓	Accueil maintenu. Les rendez-vous téléphoniques et les contacts par courriel sont à prioriser.
		Urbanisme / foncier	✓	Accueil maintenu. Les appels téléphoniques et les contacts par courriel sont à prioriser.
		Services fonctionnels (communication, finances marchés, champilambart...)	✓	Maintien des activités. Contacts téléphoniques et par courriel à privilégier.
	Autres services (CCSL)	Collecte et tri des déchets	✓	Maintien
		Déchèteries	✓	Les déchèteries restent ouvertes au public et aux professionnels pendant toute la période du confinement. Les jours et les horaires ne changent pas. Les usagers doivent impérativement venir avec un masque.
		Point relais emploi	✓	Accueil maintenu des usagers en recherche d'emploi, uniquement sur rendez-vous.
Lieux de culte, recueil		Eglise	✓	Ouverte. Port du masque obligatoire.
		Cérémonies religieuses	⚠	Autorisées. 2 sièges doivent rester libres entre chaque personne ou entité familiale (groupe de personnes partageant le même domicile) ; seule 1 rangée sur 2 est occupée. Port du masque obligatoire à partir de 11 ans.
		Mariages	⚠	Autorisés. 2 sièges doivent rester libres entre chaque personne ou entité familiale (groupe de personnes partageant le même domicile) ; seule 1 rangée sur 2 est occupée. Port du masque obligatoire.
		Cérémonies funéraires	⚠	Cérémonie autorisée. 2 sièges doivent rester libres entre chaque personne ou entité familiale (groupe de personnes partageant le même domicile) ; seule 1 rangée sur 2 est occupée. Mise en bière immédiate et soins de conservation interdits pour les défunts atteints ou probablement atteints du covid-19. Port du masque obligatoire.
		Cimetière	✓	Ouvert. Port du masque obligatoire.
Espaces de de loisirs		Coulée de la Logne	✓	Ouverte. Port du masque obligatoire
		Skate Park	✓	Ouvert. Port du masque obligatoire.
		Espaces de jeux enfants	✓	Port du masque obligatoire.
		Espaces de promenades (étang de Fromenteau...)	✓	Ouverts. Port du masque obligatoire
		Piscine	✗	Fermée
Structure enfance, jeunesse		**Crèches**	✓	Ouvertes. Protocole renforcé.
		Multi-accueil	✓	Ouvert Protocole renforcé.
		Écoles maternelles	✓	Ouvertes. Masques proscrits pour les enfants. Protocole renforcé.
		Écoles Élémentaires	✓	Ouvertes. Masques obligatoires dès 6 ans. Protocole renforcé.
		École Paul Eluard Restaurant scolaire	✓	Ouvert. Protocole renforcé.
		Accueil périscolaire	✓	Ouvert. Protocole renforcé.
		Transports scolaires	✓	Maintien
		Centre de loisirs	✓	Ouvert. Protocole renforcé.
		Pôle jeunesse	⚠	Ouvert suivant fréquentation
		Collèges	✓	Ouverts. Protocole renforcé.
		Lycées	✓	Ouverts. Protocole renforcé.
EHPAD		Résidence les Pampres dorés	⚠	Visites des proches autorisées sur RDV. Protocole sanitaire strict.
Commerces		**Commerces «essentiels»:** commerces de bouche, tabac, vapotage, maison de la presse, pressing, pharmacies, opticiens, articles médicaux, matériel informatique, station service, entretien, réparation, contrôle technique de véhicules automobiles, vente et réparation de cycles et motocycle...	✓	Ouverts Protocole sanitaire renforcé Port du masque obligatoire. Certains commerces ont mis en place de nouvelles modalités de vente (click and collect, drive, livraison...)
		Commerces « non-essentiels » (sauf cafés, restaurants) : coiffeurs, toiletteurs, fleuristes, salons d'esthétiques, librairie, vêtements, chaussures, décorations...	✓	Ouverts. Protocole sanitaire renforcé. Port du masque obligatoire. Certains commerces ont mis en place de nouvelles modalités de vente (click and collect, drive, livraison...)
		Cafés, restaurants	✗	Fermés Les restaurants proposent des plats à emporter sur réservation.
		Supermarchés	✓	Ouverts
		Marché en plein air	✓	Ouvert. **Port du masque obligatoire.**
Salles		Salles communales	✗	Fermées Pas de location, ni de mise à disposition jusqu'à nouvel ordre.
		Salles du Champilambart		
		Salles Georges Brassens		
		Salles de sports	✗	Fermées (sauf scolaires et périscolaire)
Sports		Sport individuel à l'extérieur	✓	Autorisé
		Sport collectif à l'extérieur	✓	Autorisé
		Sport (lieux couverts; collectifs)	⚠	Autorisé pour les mineurs (à l'exception des sports de contact) Interdit pour les personnes majeurs. Vestiaires et douches fermés
		Sport (compétitions professionnelles)	✓	Autorisé (sans public)
Lieux culturels		Champilambart	✗	Les spectacles du mois de novembre et décembre sont annulés. Possibilité de réouverture à partir du 7 janvier.
		Cinéma Le Cep	✗	Fermeture jusqu'au 7 janvier.
		Médiathèque	✓	Ouverte
Ecole de musique		Cours de musique	✗	Les cours ne sont plus assurés en présentiel. Proposition de cours en vidéo enregistrés par les professeurs.

Pour connaître en détail la liste des établissement ouverts, nous vous invitons à consulter le site de la Préfecture de Loire Atlantique.

Nous vous conseillons de consulter régulièrement le site de la ville car le dispositif mis en place peut changer en fonction de l'actualité.

Nous restons à votre entière disposition pour de plus amples renseignements et nous vous tiendrons informés régulièrement via le site de la ville de l'évolution de la situation.